

Un plan pour aider au financement de 10 à 15 nouvelles piscines d'ici trois ans

Les Hauts-de-France étant la deuxième région la moins équipée en bassins de natation, la collectivité régionale prévoit dans les trois ans de cofinancer la construction ou la réhabilitation lourde de 10 à 15 piscines. Des aides conditionnées à la mise à disposition gratuite pendant au moins cinq ans de lignes d'eau pour les écoles et les clubs.



Contrepartie de l'apport financier de la Région, la commune ou l'intercommunalité s'engage à permettre aux élèves de primaire d'accéder à la piscine à raison de 30 à 48 séances, soit le temps d'apprendre à nager. PHOTO ARCHIVES « LA VOIX »

PAR LAURENT DECOTTE
ldecotte@lavoixdunord.fr

RÉGION

Les Hauts-de-France comptent deux fois moins de bassins par habitant que la moyenne nationale : 0,65 contre 1,3 en moyenne pour 10 000 habitants. De plus, la moitié de nos piscines ont été construites avant 1978.

Il n'est pas nouveau que la Région mette la main au portemonnaie pour la construction de nouvelles piscines. « Mais nous augmentons l'enveloppe et continuons désormais notre financement à l'apprentissage de la natation et à l'accessibilité aux pratiques sportives, avance Florence Bariseau, vice-présidente en charge du sport. Dans le Nord-Pas-de-Calais, c'est 500 000 euros pour une réhabilitation lourde et 800 000 euros pour une construction. »

UN ENFANT SUR DEUX ENTRANT AU COLLEGE NE SAIT PAS NAGER

Le plan voté prévoit un financement pouvant aller jusqu'à 1,5 million d'euros pour la construction d'une nouvelle pis-

cine si le projet est porté par une intercommunalité et un million s'il l'est par une commune ou s'il s'agit d'une réhabilitation lourde.

Deuxième constat : on estime qu'en France, un enfant sur deux entre au collège sans savoir nager. En outre, la Fédération française de natation compte près de 25 000 licenciés en Hauts-de-

« **Hénin-Beaumont, Leforest, Carvin, Wormhout ou Denain ont manifesté leur intérêt avec des projets à des états d'avancement différents.**

France (6^e de France). Et la natation est le 14^e sport le plus pratiqué en club dans la région.

Dans ce contexte, la Région ne financerait désormais que si l'intercommunalité ou la commune s'engage à mettre en place un programme pluriannuel d'au moins cinq ans d'accès gratuit aux scolaires à raison de 30 à 48 séances par enfant du pri-

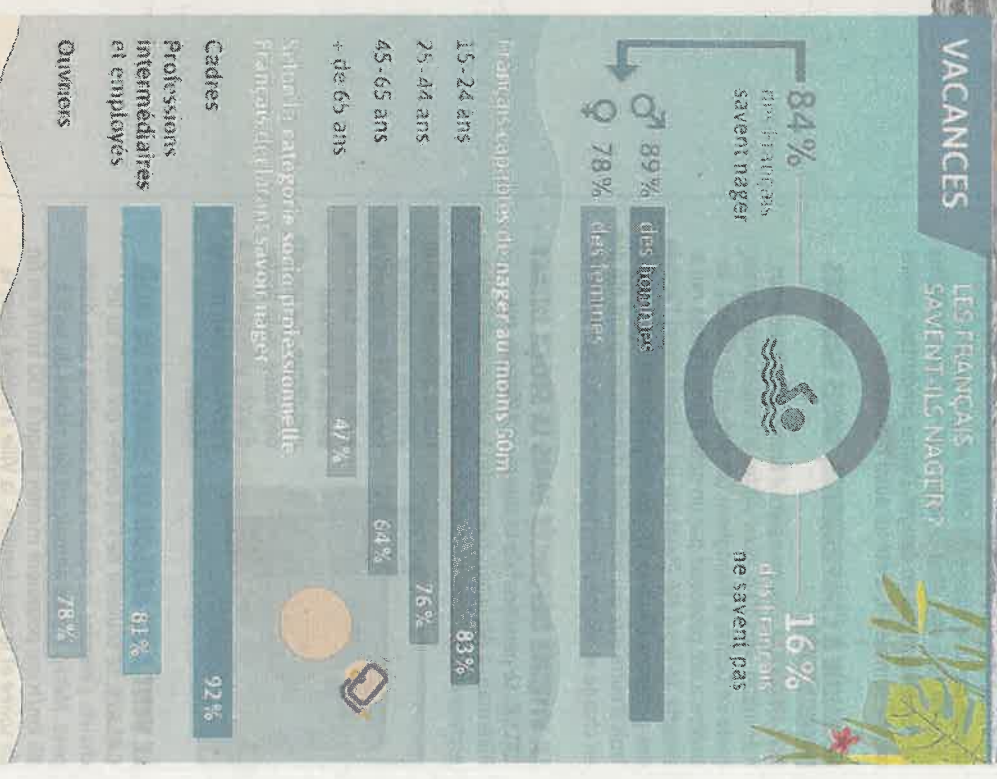
maire. Soit la durée estimée pour apprendre à nager. Et pour les clubs, l'engagement est de donner accès gratuitement à des lignes d'eau et de faire émerger une structure sportive s'il n'y en a pas.

La Région est prête à financer entre 10 à 15 projets d'ici à la fin du mandat. Dans le Nord - Pas-de-Calais, Hénin-Beaumont, Leforest, Carvin, Wormhout ou Denain ont manifesté leur intérêt avec des projets à des états d'avancement différents.

La somme apportée par la Région ne couvrira qu'une partie de l'investissement. Les réhabilitations à Leforest et Hénin-Beaumont sont respectivement estimées à 5 et 7 millions d'euros, les constructions à Wormhout, Carvin et Denain à 14, 19 et 21 millions d'euros.

Si la commune ou l'intercommunalité considère que c'est un projet majeur du territoire, elle peut aussi solliciter des fonds au nom de l'aménagement du territoire (PRADET).

Enfin, la Région envisage de séquiper d'un bassin mobile susceptible de sillonner notamment les zones rurales pour favoriser l'apprentissage de la natation. ■



Source : Santé publique France (Baromètre de juillet 2017)